



Communauté
d'Agglomération
du Grand Besançon

Conseil de Communauté

Compte rendu succinct

Affiché au siège de la
C.A.G.B. le : 6/12/04

**Séance du 30 novembre 2004
qui s'est déroulée à la C.C.I. du Doubs**

Visé par :
Le Directeur Général,
Jean-Paul VOGEL

PRESENCE

- **liste des présents annexée**

RELEVÉ DE DECISIONS

Le Conseil de Communauté s'est réuni le 30 novembre 2004 à 18 h 00 à la salle des séances de la C.C.I. du Doubs, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon. Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, le Conseil a pris les décisions suivantes :

↳ R.O.I : Modification de délégués

A l'unanimité, le Conseil de Communauté installe M. Loïc LABORIE, comme délégué titulaire de la Ville de Besançon à la C.A.G.B.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur différentes modifications de représentation de la CAGB au sein de différentes instances.

Commission n°1 : finances et personnel

Finances :

↳ R I.1.1 : Information : Etat d'avancement du Plan Pluriannuel d'Investissement et de Fonctionnement

A l'unanimité, le Conseil de Communauté prend connaissance de l'état d'avancement du Plan Pluriannuel d'Investissement et de Fonctionnement.

↳ R I.1.2 : Révision de l'autorisation de programme et crédits de paiements n° 04.1 « Opération RN 83 – Aménagement de l'Entrée Est »

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la révision de l'autorisation de programme de l'opération aménagement de l'Entrée Est et de son découpage en crédits de paiement sur la période 2004-2008 tel que présenté sur le tableau annexé.

↳ R I.1.3 : Révision de l'autorisation de programme et crédits de paiements n° 04.2 « Opération création d'aires d'accueil des gens du voyage »

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la révision de l'autorisation de programme de l'opération d'aires d'accueil des gens du voyage et de son découpage en crédits de paiement sur la période 2004-2007.

↳ R I.1.4 : Révision de l'autorisation de programme et crédits de paiements n° 04.3 « Opération résorption des friches industrielles »

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la révision de l'autorisation de programme de l'opération résorption des friches industrielles et de son découpage en crédits de paiement sur la période 2004-2006.

↳ R I.1.5 : Révision de l'autorisation de programme et crédits de paiements n° 04.4 « Opération aménagement de la Malate »

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la révision de l'autorisation de programme de l'opération aménagement de la Malate et de son découpage en crédits de paiement sur la période 2004-2006

↳ R I.1.6 : Annulation de l'autorisation de programme et crédits de paiements n° 04.5 « Opération aménagement d'espaces naturels : infrastructure verte »

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur l'annulation d'autorisation de programme de l'opération aménagement d'espaces naturels : infrastructure verte et des crédits de paiement.

↳ R I.1.7 : Ouverture de l'autorisation de programme et crédits de paiements n° 04.7 « Opération construction d'une plateforme bois »

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur l'ouverture de l'autorisation de programme de l'opération construction d'une plateforme bois et de son découpage en crédits de paiement sur la période 2004-2007

↳ R I.1.8 : Révision de l'autorisation de programme et crédits de paiements n° 04.6 « Opération création d'équipements fluviaux »

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la révision de l'autorisation de programme de l'opération création d'équipements fluviaux et de son découpage en crédits de paiement sur la période 2004-2007.

↳ R 1.1.9 : Décision Modificative n°3 – Budget Principal

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur cette Décision Modificative n°3.

↳ R 1.1.10 : Principe d'intégration du coût de fonctionnement actuel du SYBERT (principalement déchetteries) dans les conventions de reversement TEOM/REOM à partir de 2005

A la Majorité (71 voix), le Conseil de Communauté décide :

- d'imputer à compter du 1.1.2005, 70% du montant payé aujourd'hui par la CAGB sur les conventions de TEOM et de REOM, soit 14 € HT par habitant,
- de garder pour 2005, 30% de ce montant dans le budget général de la CAGB,
- de réduire le montant prélevé sur l'ACTP des 18 communes (voir supra) à due concurrence, soit 70% de 9,15 € = 6,40 € par habitant, et donc à limiter ce prélèvement à 2,75 € par habitant.

Par ailleurs :

- 6 élus se prononcent pour une solution alternative : imputer cette dépense en 3 fois
- 3 élus se prononcent pour imputer cette dépense en une seule fois (2005)
- 10 élus se prononcent contre les propositions présentées

Commission n°2 : économie

↳ R 2.1 : Zone des Portes de Vesoul – Acquisitions foncières

M. Denis BAUD ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise M. le Président à procéder à l'acquisition de ce terrain et à signer l'acte de vente et toutes les pièces administratives, techniques et financières afférant à cette acquisition.

Commission n°5 : aménagement de l'espace

↳ R 5.1 : Fonds de valorisation patrimoniale et touristique des centres de village de l'agglomération - Modalités d'attribution et d'instruction

A l'unanimité, le Conseil de Communauté valide ce dispositif.

↳ R 5.2 : Fonds de valorisation patrimoniale et touristique des centres de village de l'agglomération – Programmation 2004

M. André AVIS ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté valide la programmation des projets dont les travaux démarrent en 2004 et l'éligibilité des projets dont les études démarrent en 2004.

↳ R 5.3 : Friches industrielles

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- approuve la démarche proposée ci-dessus
- déclare d'intérêt communautaire ces friches industrielles conformément aux plans joints en annexe
- autorise M. le Président à signer les conventions de transfert à intervenir entre la CAGB et les communes et les éventuels avenants aux contrats existants

- engage les études techniques et les consultations pour le programme de déconstruction et de mesure de dépollution
- sollicite les demandes de financement ATSR et CITE
- autorise M. le Président à signer les marchés de déconstruction
- autorise la C.A.G.B., en tant que maître d'ouvrage, à prendre en charge les financements non acquis. Le cas échéant, si les financements demandés auprès des partenaires ne sont pas tous obtenus, le projet pourra après concertation avec les financeurs, être revu, différé ou abandonné.

Commission n°6 : projet et contrat d'agglomération

↳ R 6.1 : Programmation CITE 2004

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la programmation complémentaire CITE pour l'année 2004.

↳ R 6.2 : Conférence métropolitaine Rhin-Rhône : candidature à appel à coopération métropolitaine

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce sur la démarche de coopération métropolitaine Rhin-Rhône à laquelle souscrit la collectivité et sa candidature à l'appel à projet lancé par la DATAR,
- autorise M. le Président :
 - à signer la déclaration d'intention constitutive du dossier de candidature
 - à solliciter le soutien du Président du Conseil Régional de Franche-Comté, de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Doubs et de l'Université de Franche-Comté.

Commission n°10 : environnement

↳ R 10.1 : Représentation au Conservatoire National de Botanique

A l'unanimité, le Conseil de Communauté désigne Mme Françoise Presse comme déléguée titulaire et Monsieur Pascal Duchezau comme délégué suppléant au Conseil d'Administration du Conservatoire de Botanique

↳ R 10.2 : ATEnEE – CAGB lauréate : REVE – CAGB candidate

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- prend acte que la CAGB est lauréate du projet ATEnEE
- autorise M. le Président à signer le Contrat ATEnEE et les conventions annuelles ou toutes pièces administratives ou comptables nécessaires à sa mise en œuvre
- autorise M. le Président à signer les pièces nécessaires à l'instruction du dossier REVE pour optimiser la recherche de co-financements.

Commission n°11 : tourisme

↳ R 11.1 : Schéma de circuits pédestres et VTT à vocation touristique et de loisirs

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- approuve la démarche proposée

- approuve le plan de financement prévisionnel pour la mission ONF
- autorise M. le Président à solliciter une subvention auprès du Conseil Général du Doubs

Questions diverses

↳ R 12.1 : Marché négocié relatif au lot 15– métallerie pour la construction de la Maison des Microtechniques à Besançon

Après avoir pris connaissance de l'attribution du marché par la commission d'appel d'offres du 25 novembre 2004, à l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise M. le Président à signer le marché avec la société OBLIGER pour un montant de 106 767 €HT

↳ R 12.2 : Appel d'offres ouvert relatif à l'exploitation des supports publicitaires sur les bus du réseau de transport urbain - autorisation de signature du marché -

Après avoir pris connaissance de l'attribution du marché par la commission d'appel d'offres du 25 novembre 2004, le Conseil de Communauté autorise M. le Président à signer le marché avec la société SODEX, pour un montant de redevance minimum garanti s'élevant à 240 000 € HT.

↳ R 12.3 : Maison des Microtechniques – mise à disposition d'un local par la CAGB à EDF

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur cette convention et autorise M. le Président à signer cette convention.

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la C.C.I. du Doubs
sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 138

Etaient présents : **AMAGNEY** : Jean-Pierre FOSTEL – **ARGUEL** : André AVIS - **AUDEUX** : Françoise GALLIOU - **AUXON – DESSOUS** : Jacques CANAL, Jacques THIEBAUT - **AVANNE-AVENEY** : Jean-Michel BARGOT (suppléant de Jean-Pierre TAILLARD) - **BESANÇON** : Eric ALAUZET, Catherine BALLOT, Denis BAUD, Pascal BONNET, Patrick BONTEMPS, Patrick BOURQUE, Martine BULTOT, Claire CASENOVE, Annaïck CHAUVET, Rosine CHAVIN-SIMONOT, Jean-Claude CHEVAILLER, Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI, Nicole DAHAN, Jean-Jacques DEMONET, Marie-Marguerite DUFAY, Béatrice FALCINELLA, Jean-Louis FOUSSERET, Vincent FUSTER, Didier GENDRAUD, Sylvie JEANNIN, Michel JOSSE, Loïc LABORIE, Bernard LAMBERT, Lucille LAMY, Christophe LIME, Michel LOYAT, Sébastien MAIRE, Jacques MARIOT, Annie MENETRIER, Danièle POISSENOT, Françoise PRESSE, Jean ROSSELOT, Jean-Claude ROY, Joëlle SCHIRRER, Danièle TETU, - **BEURE** : Philippe CHANEY - **BOUSSIERES** : Michel POULET - **BRAILLANS** : Alain BLESSEMAILLE - **CHALEZE** : Josseline SEITZ - **CHALEZEULE** : Raymond REYLE - **CHAMPAGNEY** : Claude VOIDEY - **CHAMPOUX** : Norbert DUPREY - **CHAMPVANS LES MOULINS** : Jean-Marie ROTH - **CHATILLON LE DUC** : Gilbert CANILLO - **CHAUCENNE** : Bernard VOUGNON - **CHAUDEFONTAINE** : Alain CUCHE - **CHEMAUDIN** : Jean-Pierre TACQUARD (suppléant de Gilbert GAVIGNET), Jean-Yves RENO – **DANNEMARIE-SUR-CRETE** : Jean-Pierre PROST - **DELUZ** : Yves TARDIEU - **ECOLE-VALENTIN** : Maurice VERMOT (suppléant d'André BAVEREL), Yves GUYEN – **FONTAIN** : Jean-Paul DILLSCHNEIDER - **FRANOIS** : Françoise GILLET, Claude PREIONI - **GENNES** : Gabriel JANNIN - **GRANDFONTAINE** : Richard SALA - **LA VEZE** : Philippe CHANAU - **LARNOD** : Martine BERGIER - **MAMIROLLE** : Jacques-Henry BAUER, Dominique MAILLOT – **MARCHAUX** : Yves MAYOUD - **MAZEROLLES-LE-SALIN** : Daniel PARIS – **MISEREY-SALINES** : Marcel FELT, Denis JOLY - **MONTFAUCON** : Pierre CONTOZ, Jean-Marie VERNET - **MONTFERRAND-LE-CHATEAU** : Pascal DUCHEZEAU - **MORRE** : Jean-Michel CAYUELA, Gérard VALLET – **NANCRAI** : Jean-Pierre MARTIN, Daniel ROLET – **NOIRONTE** : Bernard MADOUX - **NOVILLARS** : Bernard BOURDAIS – **OSSELLE** : Jacques MENIGOZ - **PIREY** : V. GIRARDOT-MIGLIERINA(suppléante de Claude BARTHOD-MALAT), Robert STEPOURJINE - **POUILLEY-LES-VIGNES** : Albert DEPIERRE - **RANCENAY** : Michel LETHIER – **ROCHE LEZ BEAUPRE** : Roland BARDEY, Michel SCHNAEBELE - **ROUTELLE** : Claude SIMONIN - **SAONE** : Bernard GUYON - **SERRE-LES-SAPINS** : Nicole BARBEAU, Gabriel BAULIEU – **TALLENAY** : Jean-Yves PRALON – **THISE** : Jacques SIFFERLIN - **VAIRE ARCIER** : Patrick RACINE - **VAIRE LE PETIT** : Jean-François THIEBAUD

Etaient absents : **AUXON-DESSUS** : Michel BITTARD, Serge RUTKOWSKI - **AVANNE-AVENEY** : Joël ROY - **BESANÇON** : Teddy BENETEAU de LAPRAIRIE, Françoise BRANGET, Catherine COMTE-DELEUZE, Yves-Michel DAHOUI, Emmanuel DUMONT, Françoise FELLMANN, Abdel GHEZALI, Paulette GUINCHARD-KUNSTLER, Bruno MEDJALDI, Franck MONNEUR, Frédérique MOZER, Jacqueline PANIER, Catherine PUGET, Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN, Michel ROIGNOT, Martine ROPERS, Karine SCHULLER, Corinne TISSIER, Nicole WEINMAN - **BEURE** : Pierre JACQUET - **BOUSSIERES** : Bertrand ASTRIC - **BUSY** : Philippe SIMONIN - **CHATILLON LE DUC** : Jean-Marie DELACHAUX – **DANNEMARIE-SUR-CRETE** : Gérard GALLIOT - **GRANDFONTAINE** : Jean JOURDAIN - **LA CHEVILLOTTE** : Jean PIQUARD - **LE GRATTERIS** : Nicole JANNIN - **MONTFERRAND-LE-CHATEAU** : Marcel COTTINY - **NOVILLARS** : Raymonde BOURLON - **PELOUSEY** : Eric GRAVIER, Jacques TERVEL - **POUILLEY-LES-VIGNES** : Jean-Marc BOUSSET – **PUGEY** : Marie-Noëlle CAMBIER - **SAONE** : Christelle PETITJEAN - **THISE** : Claude BULLY - **THORAISE** : Jean-Paul MICHAUD - **TORPES** : Denis JACQUIN – **VAUX-LES-PRES** : Bernard GAVIGNET - **VORGES LES PINS** : Charles BATISTE

Secrétaire de séance : Sylvie JEANNIN

Procurations de vote :

Mandants : F. Branget, A. Ghezali, P. Guinchard-Kunstler, F. Fellmann, B. Medjaldi, F. Mozer, J-P Renoud-Grappin, M. Roignot, M. Ropers, L. Lamy (à partir de 20h15), D. Poissenot (à partir de 20h30), P. Jacquet, P. Duchezau, B. Astric, R. Bourlon,

Mandataires : C. Casenove, B. Fallcinella, J-L Fousseret, J-J Demonet, D. Baud, P. Bourque, P. Bonnet, J-C Chevallier, M. Josse, M. Loyat, S. Jeannin, P. Chaney, M. Cottiny, M. Poulet, B. Bourdais,